

LECTURE

Ces livres qu'on écoute

Grâce aux bénévoles de la Bibliothèque sonore, les personnes non-voyantes et les déficients visuels retrouvent tout le plaisir de se plonger dans un bon bouquin.



A la demande, des ouvrages scolaires sont enregistrés pour les collégiens et lycéens déficients visuels.

Transformer les mots couchés sur le papier en paroles, c'est tout un art pour ceux qui prêtent leur voix. A la Bibliothèque sonore de Bourg-en-Bresse, ils sont une quinzaine à enregistrer des romans en tous genres, recueil de poèmes ou encore journaux, pour que les personnes atteintes de troubles visuels puissent retrouver le plaisir de la lecture. "Pour être donneur de voix, il faut aimer lire, explique Agnès Sotty, secrétaire de l'association et donneuse de voix, on lit un livre en intégralité. Il faut veiller à être bien audible, pas trop rapide et surtout laisser à l'audio-lecteur ses propres sentiments". Les donneurs de voix enregistrent chez eux. C'est une opération qui nécessite beaucoup de temps. Il faut en moyenne

12 h et 7 CD pour enregistrer un livre moyen. De l'autre côté de la chaîne, la Bibliothèque sonore est souvent un lien sur l'extérieur pour les utilisateurs de ce service gratuit. "Il suffit d'un certificat médical, explique Jacques Sotty président de la Bibliothèque sonore depuis ses débuts, il n'y a pas de cotisation mais le système de prêt est le même que dans une bibliothèque classique. Les livres enregistrés sont empruntés de 3 semaines à deux mois, directement à la permanence ou par envoi postal pour ceux qui ne peuvent pas se déplacer". Le coût de cet acheminement, aller et retour, est pris en compte par une aide spécifique de l'Etat. "Nos audio-lecteurs sont pour la plupart âgés, ajoute Agnès Sotty, pour ceux qui viennent jusqu'à la permanence c'est un but de sortie. Les gens se rencontrent, discutent, parlent des livres qu'ils ont aimés".

En octobre, la Bibliothèque sonore fêtera ses 20 ans d'existence. L'occasion de réunir audio-lecteurs et bénévoles de l'association, mais aussi tous les partenaires : Lions Club, Ville de Bourg-en-Bresse, Conseil général... |

> Bibliothèque sonore :
07 74 24 85 96

3 819 livres enregistrés sur K7 ou CD
200 à 250 livres enregistrés par an
160 audiolecteurs réguliers
15 donneurs de voix actifs
12 animateurs bibliothécaires

En bref

> Stages de récupération de points

Le Centre départemental de la Prévention Routière Formation assure des stages de récupération de points pour les automobilistes désireux reconstituer leur capital "points". Les prochains stages se dérouleront au Centre Départemental de la Prévention Routière Formation, lundi 24 et mardi 25 septembre.

> Centre départemental de la Prévention Routière : 04 74 45 25 30

HANDICAP

Parcours d'un chien guide

La Fédération Française des Associations de Chiens guides d'aveugles permet, depuis 35 ans, aux personnes handicapées visuelles d'obtenir gratuitement l'aide d'un chien guide. Pour faire connaître son travail, la fédération ouvre les portes de ses écoles le 30 septembre et en particulier l'école de Cibeins. Cette journée sera l'occasion pour le grand public de découvrir le travail effectué par les chiens guides.

> Ecole de chiens guides d'aveugles Domaine de Cibeins :
04 74 00 60 11



> Journée mondiale de l'arthrite

La polyarthrite rhumatoïde, rhumatismes inflammatoires chroniques, touche 300 000 personnes en France. Forme d'arthrite sévère, elle provoque des destructions articulaires accompagnées de douleurs. Elle entraîne une gêne fonctionnelle voire une perte d'autonomie et de mobilité pouvant mener au handicap. Pour informer sur la gravité de cette maladie et l'importance de la recherche médicale, la journée mondiale de l'arthrite se déroulera le 12 octobre.

> Association française des Polyarthritiques : 01 40 03 02 00